



Inscription divorce livret de famille

Par **ytchibel**, le **19/03/2009** à **11:22**

Bonjour,

bon alors je m'explique ... je suis divorcée depuis 1988 (reçu à l'époque en 1989 papiers de l'avocat avec date et les différentes termes du divorce)..

mais comme mon ex époux (divorce par consentement mutuel) ne voulait pas payer sa part du divorce ... l'avocat n'a pas fait inscrire ce divorce sur les fichiers de la mairie de Reims .. ce qui me pose problème ... voir ci-dessous

bon le sujet maintenant !!

je vis depuis 10 ans avec un adorable ""personnage"" que j'aime et nous voulons nous PACSER ... j'ai tout les papiers mais voilà **MON DIVORCE N EST PAS INSCRIT SUR MON LIVRET DE FAMILLE** et il le faut !!!!

Donc la question

Comment puis je faire inscrire mon divorce sur ce foutu livret de famille ??????

Ah oui ... j'oubliais ... je ne vis plus à Reims mais sur Valenciennes depuis 1986 ... (mais j'y retourne régulièrement)

Dites moi quoi faire SVP merci d'avance

Par **ytchibel**, le **20/03/2009** à **18:29**

bon bin alors !!! pas de réponse à ma question !!!!

Par **Visiteur**, le **20/03/2009** à **18:52**

[fluo]Comment puis je faire inscrire mon divorce sur ce foutu livret de famille ????? [fluo]

avez vous téléphoné à la mairie ? car vous pouvez peut être faire inscrire vous même sur votre livret le divorce en présentant le jugement ?????

(je l'ai fait moi même en 1992)